



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence
Service Santé Environnement
Pôle « Eau »

Affaire suivie par : Sophie DAUMAS
Courriel : sophie.daumas@ars.sante.fr
Téléphone : 04 13 55 88 46

Ref : K:\POLE_VSS-
SPE\SANTE_ENVIRONNEMENT\Eaux\Autorisation EDCH
PUBLIQUE\Dossiers en cours\Blieux\enquete
adm\demande_avis_ONF.docx

PJ : deux dossiers d'enquête publique et parcellaire

Date : 25/07/2022

Objet : Consultation sur le projet de mise en conformité des
captages d'eau destinée à la consommation humaine des
communes de BLIEUX et CASTELLANE

M. le Directeur
Office National des Forêts
des Alpes de Haute Provence
1, allée des Fontainiers
04 000 Digne les Bains

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) sollicite la mise en conformité des captages d'eau destinée à la consommation humaine des communes de Blieux (captages de Briges et des Ferrayes) et Castellane (captages de Lagne et Basse Lagne) au titre des codes de la santé publique et de l'environnement.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les dossiers présentés par la CCAPV.

Je vous remercie de me transmettre sous deux mois votre avis formel sur les dossiers de DUP au titre du code de la Santé Publique. Passé ce délai, votre avis sera réputé favorable et les procédures poursuivies par mes soins.

Je vous remercie de bien vouloir me renvoyer les dossiers d'enquête publique et parcellaire après consultation afin de bénéficier du nombre d'exemplaires nécessaire à la poursuite des procédures de mise en conformité.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Caroline CHAUVIN